AVIS DE MODIFICATION D'UN CONTRAT D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC DE SNCF GARES & CONNEXIONS

Gare de Saint-Etienne Chateaucreux (42000)

La convention d'occupation signée le 11/09/2015 entre SNCF Gares & Connexions et la société MCDONALD'S FRANCE pour une durée de 10 ans, pour l'occupation d'un emplacement commercial dédié à/aux activité(s) listé(es) ci-après a fait l'objet de l'avenant n° 4 signé en date du 24/11/2026.

« Restauration sous concept « fast food » de restauration rapide » sous l'enseigne « McDonalds »

Cet avenant, dont l'objet est de prolonger d'un mois la convention, peut être consulté, dans le respect des secrets protégés par la loi, auprès de la société Retail & Connexions – 16, avenue d'Ivry – 75013 PARIS.

Cet avenant peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis, auprès du tribunal administratif de Paris.